

JUILLET 2014

CHAZEY 2014

Bulletin municipal N°74

de la commune de

CHAZEY-SUR-AIN

SOMMAIRE

- ÉDITORIAL DU MAIRE
- VOTRE CONSEIL MUNICIPAL
- COMMISSIONS
- UN ÉTÉ 42...
- QUELQUES MOTS SUR LES RYTHMES SCOLAIRES
- 1914-2014
- BUDGET PRIMITIF 2014

ditorial du maire

Les élections municipales n'ont guère mobilisé. Ni les candidats, puisqu'à Chazey une seule équipe s'est présentée, ce qui n'est pas bien. Ni les électeurs, puisqu'ici comme ailleurs le taux d'abstention a été beaucoup trop élevé. Je le regrette fortement, car il conduit à une moindre légitimité des élus. La faute incombe, essentiellement, au nouveau système électoral, qui prive l'électeur de toute possibilité de panachage.

Cela n'enlève rien à l'envie de bien faire de l'équipe de dix conseillers et de neuf conseillères qui, sans à coup, a pris en mars le relais de la précédente. Cinq sortants ont souhaité ne pas se représenter, certains après plusieurs mandats et un fort niveau d'engagement. Qu'ils sachent qu'ils bénéficient de la reconnaissance de la commune, et que ce lien qu'ils ont tissé avec elle est indissoluble.

Les trois grands sujets de complainte publique du moment sont la réforme territoriale, l'appauvrissement des communes et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

La question du redécoupage administratif français mérite d'être posée, mais je ne suis pas certain qu'il convienne d'éparpiller notre énergie collective sur des sujets génériques, lorsqu'elle devrait tout entière être mobilisée sur cette seule question: comment recréer de la richesse, comment réindustrialiser notre pays et par là-même relever l'emploi, rééquilibrer nos comptes et rendre subalterne ce type de débat ?

S'agissant des rythmes scolaires, nous nous sommes efforcés de traiter ce dossier, dès le départ, avec sérénité.

L'Etat, qui définit les programmes applicables sur tout le territoire, qui fixe les durées d'enseignement, qui crée les postes, qui paie les enseignants, a considéré qu'avec cinq matins d'étude au lieu de quatre, les petits Français auraient de meilleurs résultats, réussiraient mieux dans la vie, et qu'ainsi l'école retrouverait le rôle d'ascenseur et de renouvellement social qu'elle ne parvient plus à assurer. Cet objectif nous a paru honorable et nous n'avons pas cherché à le contrecarrer.

Certes, la mise en place des activités permettant d'occuper intelligemment les enfants entre la fin du temps d'enseignement et 16h30 s'est avérée périlleuse même à Chazey, et il y aura nécessairement des anicroches lors du passage à l'acte, mais globalement, grâce au savoir-faire de l'adjointe déléguée et de la présidente des parents d'élèves (elles se reconnaîtront), tout s'est jusque-là bien passé.

Quant à l'appauvrissement des communes, grâce au micro-climat local, il est peu perceptible. Certes, notre dotation d'Etat a baissé de 0,5 %, mais notre masse imposable a augmenté de 4,5 %, les retombées financières de la centrale du Bugey restent fortes, et la redistribution en provenance de notre communauté de communes importante. Nous aurions tort de pleurer.

C'est d'ailleurs pourquoi le Conseil municipal vient de décider la création, sur le site du groupe scolaire, d'un bâtiment de l'ordre de 200 m² qui aura deux fonctions : celle

de centre de loisirs et d'accueil périscolaire en remplacement des locaux des Chazous actuellement dispersés dans la cour de la mairie, et pas nécessairement bien adaptés à leur objet ; et celle d'assurer, avant 16h30, les activités en petits groupes que la commune a mis en place et que les locaux du groupe scolaire proprement dit ne peuvent accueillir de manière pérenne. Nous irons vite, et ce bâtiment sera mis en service à la rentrée 2015.

A son échelle, la commune de Chazey s'efforce d'être vertueuse.

Son budget est équilibré : la loi lui en fait l'obligation.

Elle a payé sa dernière annuité d'emprunt en mai ; elle ne pèse donc en rien dans la dette nationale.

Elle n'a pas augmenté les taux de ses impôts : ainsi, elle n'accroît pas le niveau des prélèvements obligatoires.

Elle concentre ses investissements sur les bâtiments et les travaux publics, renforçant l'emploi et n'empirant pas les déficits de la balance commerciale.

C'est sa manière de regarder l'avenir droit dans les yeux.

René DULOT

Commission Fleurissement : à l'aide !

Dans chacun de nos bourgs, des mains bénévoles, et particulièrement exercées, fleurissent, surveillent, entretiennent. Nous leur devons un grand merci.

Pourtant, au moment des plantations (*mai et novembre*), où tout doit se faire en une journée, il arrive que les bras manquent, notamment à Chazey où sont implantés les plus gros massifs floraux (*on a même vu le jour de l'Ascension ou de Pentecôte le président Bernard Tivillier, Serge et les 2 Daniel passer des heures à travailler !*). Il est probable que, sans s'engager sur la durée, certains d'entre nous sont prêts à donner deux heures de leur temps le jour des plantations. Désormais, les jours de plantation seront affichés aux grilles, éventuellement dans les commerces et sur le site internet de la commune. Et ceux qui pourront y consacrer une heure ou deux seront les bienvenus. Il suffira qu'ils appellent en mairie pour se signaler. C'est tout simple, et cela profite à tous.

Votre Conseil municipal

Maire

René DULOT (04 74 61 94 30) rene.dulot@orange.fr

Adjoints

1er Bernard MAILLET (04 74 61 93 88) ber.maillet@wanadoo.fr
2ème Nicole BOURJON nicole.bourjon@orange.fr
3ème Thierry PRAT thierryprat@k-net.fr
4ème Sophie AUMASSY sophie.aumassy@free.fr

Conseillers délégués

Michel COUTIER, à la voirie et à l'environnement
Richard GOUBEL, aux équipements de proximité, aux services à la population, au lien social
Jean-Yves PERON, à l'information et à la communication

Conseillers

Patrick BEGHELLI	Céline MA
Emmanuelle BERTRAND	Murielle PEILA
Christelle CAGNIN	Françoise RIGOLLET
Noëlle COISSAC	Frédéric ROLLAND
Lionel DULUYE	Charles SCHWARTZ
Bénédicte DULUYE	

Secrétaire de mairie : Nathalie DULOT (04 74 61 95 09) mairie.chazey@wanadoo.fr

Agents techniques : Franck VIOLLET (voirie)
Ludovic GROES (urbanisme et voirie)

Responsable salle polyvalente : Thierry PRAT

Responsable salle du Moyen Age : Michel COUTIER

Responsable salle de l'Hôpital : Arlette BEGHELLI

Bacheliers méritants : l'opération récompense continue...

Comme les trois années précédentes, les jeunes bacheliers habitant la commune et qui auront obtenu la mention « très bien » ou la mention « bien » à la session de juin recevront une récompense (bon d'achat) d'une valeur de 150 €. Il suffira pour cela qu'ils se fassent connaître en mairie, munis du précieux diplôme. L'an dernier, nous avons fait chou blanc mais ce ne sera heureusement pas le cas cette année...

Les principales commissions

Commission affaires scolaires

Responsable : Sophie **AUMASSY** - Nicole BOURJON, Richard GOUBEL, Bernard MAILLET, Karine MARION.

Commission aide et solidarité

Responsable : Nicole **BOURJON**
(coordination des demandes en mairie au 04 74 61 65 09)

Commission bâtiments

Responsable : Bernard **MAILLET** - Michel COUTIER, Lionel DULUYE, Murielle PEILA.

Commission communication et information

Responsable : Jean-Yves **PERON** - Bénédicte DULUYE, Céline MA.

Commission voirie et environnement

Responsable : Michel **COUTIER** - Patrick BEGHELLI, Noëlle COISSAC, Lionel DULUYE, Bernard MAILLET, Murielle PEILA, Charles SCHWARTZ.

Commission PLU

Sophie AUMASSY, Patrick BEGHELLI, Nicole BOURJON, Michel COUTIER, Lionel DULUYE, Richard GOUBEL, Bernard MAILLET, Frédéric ROLLAND.

Commission finances

Responsable : Richard **GOUBEL** - Sophie AUMASSY, Nicole BOURJON, Murielle PEILA.

Commission animation

Président : Lionel **DULUYE** - Albert BERNARD, Christelle CAGNIN, Christelle et Christiane BUCAILLE, Michel COUTIER, René DULOT, Jacqueline et Patrice MARCHAND, Céline MA, Jean-Yves PERON, Thierry PRAT, Bernadette, René TARPIN, Charles SCHWARTZ, Christine VIALON.

Commission fleurissement

Président : Bernard **TIVILLIER** - Marie-Louise BAUDIN, Arlette BEGHELLI, Charlotte BIOLLEY, Daniel BOUSSARD, Daniel CHAMBERAUD, Georgette CRETIN, Monique DULUYE, Christiane MA, Serge MUNOZ, Franck PEPIN, Bernadette TARPIN, Pascal TEMPERE, Franck VIOLLET.

Commission participative : Michèle BAFFERT, Albert BERNARD, Marie-Claude BERTHIER, Alain BOURSIER, Eric BOUVARD, Frédéric BOVERT, Pierre BRUSTY, Thierry FALCONNIER, Jérémy GANDRILLE, Sylvie GREPT, Didier HUMBERT, Régis HUMBERT, Brigitte LAPIZE, Roland MARTELIN, Catherine MEJIAS, Cédric PEILA, Guy RIGOLLET, Guy ROBERT, Jean-Claude SANDIER.

● ● ● ●

C.C.A.S. : Geneviève BAUDIN, Marie-Louise BAUDIN, Arlette BEGHELLI, Nicole BOURJON, Roger CAPEL, Colette CHAMBARD, René DULOT, Bénédicte DULUYE, Monique DULUYE, Céline MA, Thierry PRAT, Guy ROBERT.

Conseillers communautaires Plaine de l'Ain : René DULOT, Nicole BOURJON (Michel COUTIER remplaçant).

Délégué syndicat départemental d'électricité : Patrick BEGHELLI (Françoise RIGOLLET suppléante).

Délégués Syndicat Basse Vallée de l'Ain : Michel COUTIER, Noëlle COISSAC (Lionel DULUYE, Frédéric ROLLAND suppléants).

Délégués Sivou pompiers : Patrick BEGHELLI, Nicole BOURJON, René DULOT, Thierry PRAT, Charles SCHWARTZ.

Déléguée Parc du Cheval : Noëlle COISSAC.

Correspondant défense : Michel COUTIER.

Recensement de la population : qui veut participer ?

Un nouveau « comptage » des habitants sera effectué du 15 janvier au 14 février 2015.

Cette enquête, qui sera coordonnée par Nicole BOURJON, adjointe, nécessite le recrutement temporaire par la mairie de quatre agents recenseurs : deux pour Chazey, un pour Rignieu et Port de Loyes, un pour l'Hôpital et Luizard.

Ces agents seront bien sûr rémunérés, sur la base d'un tarif par habitant et par habitation (l'enquête portant également sur les caractéristiques des logements).

Ce travail, effectué sur une courte période, demande une certaine disponibilité et une relative connaissance des quartiers recensés (pas un habitant ne doit échapper !).

Si vous êtes intéressé(e) pour devenir agent recenseur manifestez-vous dès à présent en mairie.

Un été 42...

● ● ● ●

En bon greffier de l'histoire locale, Jean TARPIN poursuit ses publications, suites de chroniques qui traitent de la vie d'autrefois dans notre commune. Avant que le restaurant gastronomique, puis le parc du Cheval, lui confèrent sa notoriété, le Luizard était une forme de bout du monde, un lieu où l'on ne s'aventurerait guère. Suivons Jean le long de la vie des Vaches et découvrons avec lui le Luizard de ce temps-là...

« En ce beau mois de juin 1942, un mardi après-midi, notre maître d'école, Félix Borjal, nous avait emmenés en promenade du côté de Luizard. Nous avions visité le vieux moulin qui était à l'arrêt depuis fort longtemps, peut-être soixante ans, et notre instituteur nous avait expliqué malgré tout comment cette grosse roue faisait tourner les meules. C'était avec attention que tous les élèves l'écoutaient.

En rentrant, nous étions passés devant la ferme Lazzarini Martino. Il y avait beaucoup de vie, des enfants qui s'amusaient, les poules qui picoriaient, les chiens qui aboyaient, des moutons qui broutaient le long du chemin, et un enfant nu qui tenait dans ses mains un tibia de mouton qu'il raclait à pleines dents avec appétit (*on espère qu'il était cuit ! ndr*) et nous regardait d'un air étonné.

Notre instituteur s'était arrêté avec son groupe d'une trentaine d'écoliers et nous avait dit : « ici quelle beauté ! Nous retombons aux temps préhistoriques. Voilà comment ils vivaient à cette époque ! » Pour nous, c'était fascinant.

Après plusieurs années, j'ai retrouvé ce petit garçon qui s'appelait Marcel, il avait bien grandi. Nous allions en été dans les champs, dans les communaux vers Luizard, nous étions en admiration devant ce « Tarzan » vêtu d'un simple caleçon de bain en été, toujours pieds nus.

Je me souviens d'un jour, il courait vite et plongeait dans l'eau glacée à la sortie de la lône et remontait avec un omble de 40 centimètres environ. »

Jean TARPIN

SAMEDI 2 AOÛT- DIMANCHE 3 AOÛT FÊTE DE LA TARTE À RIGNIEU

samedi matin : vente de galettes

samedi soir : bal des jeunes

dimanche après-midi : concours de pétanque

Quelques mots sur les nouveaux rythmes scolaires

A la rentrée 2014 les enfants de l'école de Chazey vont voir leur organisation scolaire modifiée.

En effet, le temps scolaire sera réparti de la façon suivante :

- ▶ Le lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- ▶ Le mardi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- ▶ Le mercredi de 8h30 à 11h30

Un temps d'activité périscolaire leur sera proposé le mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Ils auront la chance de découvrir différentes activités comme : les échecs, l'informatique, le yoga, le théâtre, la zumba, l'escrime, et l'aide à l'apprentissage du savoir....

Les enfants pourront bénéficier de ces activités gratuitement tant que nous serons subventionnés par les pouvoirs publics.

Cette nouvelle organisation représente un budget d'environ 25 000 euros pour la commune subventionnée à 50% par l'état.

Nous espérons que cette nouvelle organisation et cette ouverture sur de nouvelles activités seront favorables pour les enfants.

Nous cherchons des personnes pouvant gérer une activité avec des enfants pour compléter notre équipe d'animateurs, si vous êtes intéressés merci de contacter la mairie au 04.74.61.95.09.

Sophie **AUMASSY**
Adjointe

Avis bibliothèque Municipale

En raison de l'indisponibilité momentanée d'une partie des bénévoles en période d'été, les permanences des mercredis 30 juillet, 13 août et 27 août sont exceptionnellement supprimées.

Cet avis est l'occasion de rappeler que la bibliothèque est située à l'étage de la salle du Moyen Age, au cœur du vieux Chazey, et qu'elle est ouverte à tous les habitants chaque mercredi et chaque samedi de 15 à 17 h.

A l'occasion des journées du patrimoine, Alain BOURSIER ouvrira son local moulin à huile, situé grande rue à Chazey, dimanche 21 septembre.
Le même jour, le Sou des écoles vendra ses fameuses galettes (château et rue).

1914-2014

A l'occasion du centenaire du début de la Grande Guerre, il nous a semblé opportun d'en faire ici l'évocation.

Qui aurait pensé en ce mois de juillet 1914 au conflit qui allait éclater en août ?

Tout a commencé un 28 juin à Sarajevo, par la mort violente de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche et de sa femme, assassinés par un jeune révolutionnaire serbe.

Le mécanisme des alliances, France, Russie, Angleterre d'une part, Autriche-Hongrie, Allemagne d'autre part, déclenche une réaction en chaîne et l'Europe se retrouve prise dans un engrenage infernal qui la conduit à une guerre faisant 10 millions de morts.

La France paya un lourd tribut : 1,5 million de tués, 3 600 000 blessés, 600 000 veuves, 760 000 orphelins.

Chazey-sur-Ain, comme toutes les communes de France, a subi la disparition de jeunes hommes qui avaient un visage, un métier, une date de naissance, et dont l'existence a fini à tel endroit, dans telle circonstance.

Des 17 « morts pour la France » de Chazey-sur-Ain, dont les noms sont gravés pour toujours sur le monument aux Morts, je citerai le destin particulièrement tragique de l'un d'entre eux : Jean-Marie Félix Rubin. Mobilisé, il quitte Chazey le 31 août, incorporé au 133ème régiment d'infanterie le 5 septembre. Il tombera au combat le 9 septembre à Sainte-Marie aux Mines, soit 9 jours après avoir quitté Chazey. Son corps ne fut jamais retrouvé, comme pour 253 000 autres soldats français toujours portés disparus à ce jour.

Georges Clémenceau disait : **il est plus facile de faire la guerre que la paix !**

Michel **COUTIER**
Conseiller municipal, correspondant Défense

PS : Jean-Marie Félix Rubin était le grand-père de Nicole Tarpin, de l'Hôpital

Une hôtellerie d'une génération nouvelle : les chalets de Maramour ou Lutzard

Pour une ou plusieurs nuits, 10 chalets en rondins avec toit végétalisé peuvent accueillir jusqu'à 24 clients. Joliment dessinés, ils proposent des intérieurs de grande classe, qui nous emmènent en Savoie ou au Bénin...

contact@hotelmaramour.com - tel 04 74 38 89 68 ou 06 10 79 30 55

ROAD PIZZA

ROAD PIZZA, dont le siège est à Chazey, vous propose le choix d'une trentaine d'excellentes pizzas à emporter, cuites devant vous.

Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une restauration itinérante qui s'arrête dans plusieurs villages du secteur, et notamment à Chazey, au carrefour de la grande route Ambérieu-Lyon, sur le parking d'accès au plan d'eau. C'est le samedi soir. Vous ne pouvez pas passer sans voir ce camion flamboyant, estampillé d'un crocodile gourmand, et qui vous attend à belles dents.

Apprendre à masser son bébé...

C'est le service que propose Mme Christiane Goudier, rue de la Forge à Chazey. Enseignement sur cinq séances, individuelles ou groupées, à domicile, par une spécialiste reconnue de la petite enfance, pour tous les bébés de leur naissance à un an.

Contact : 06 26 37 17 18 - cgoudier@sfr.fr

Un nouvel artisan sur la commune

Gaston PERRIN, peintre en bâtiment, à l'Hôpital

(il ne nous a pas communiqué son téléphone, mais tout le monde connaît Gaston !)

Félicitations à Laurent FAVERGEAT, habitant de Chazey, qui a reçu en préfecture de l'Ain, le 26 juin, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports pour son action en faveur du foot et de la natation.

Budget Primitif 2014

(Hors budgets eau et assainissement)

Montant du Budget : 773 149 €
Variation des impôts communaux : 0 %

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

■ Charges à caractère général (électricité, combustibles, fournitures, entretien de la voirie, assurances, téléphone, etc.)	208 750
■ Charges de personnel	192 400
■ Autres charges courantes (contribution SDIS, participations extérieures, subventions aux associations, cotisations à organismes publics, etc.)	119 224
■ Intérêts d'emprunts	2 155
■ Virement à la section d'investissement	210 831

RECETTES

■ Produits services et Domaine	13 400
■ Impôts et taxes	265 588
■ Taxes pylônes	19 314
■ Dotation de l'État	163 222
■ Dotation Communauté de communes	125 858
■ Participations reçues	5 600
■ Compensations d'État	7 626
■ T.P. Bugey	92 842
■ Autres produits gestion	37 000
■ Intérêts sur placements	2 910

733 360

733 360

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

■ Capital emprunts	45 877
■ Eclairage public	4 000
■ Camion (complément provision)	10 000
■ Matériels informatique	2 000
■ Mobilier	3 000
■ Bâtiments communaux	50 000
■ Salle polyvalente	3 000
■ Voirie	132 742

RECETTES

■ Virement de la section de fonctionnement	210 831
■ Fonds de compensation T.V.A.	39 789

250 620

250 620

Le **budget eau**, séparé du budget principal, s'équilibre à 18 441 euros en fonctionnement et 14 740 euros en investissement.

Le **budget assainissement**, séparé du budget principal, s'équilibre à 38 909 euros en fonctionnement et 32 108 euros en investissement.